

Dossier de presse

MAGNATGALLO® : le cabinet nouveau est arrivé

Un nouveau cabinet comptable de poids vient de voir le jour dans le Quart Sud-Est de la France : MAGNATGALLO®.

Officiellement créé depuis le 1er janvier 2010, il est formé du regroupement de deux cabinets d'expertise comptable dont le siège est à Vienne (Isère) pour le premier et à Annonay (Ardèche) pour le second. Il a fallu deux ans de préparation et d'études pour que ce rapprochement devienne une réalité, le temps nécessaire pour valider la pertinence du projet et en garantir la réussite.

Les deux cabinets rassemblent 140 collaborateurs dont une dizaine d'experts-comptables, ainsi que cinq informaticiens, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) constituant de nos jours un élément-clé de la qualité et de la pertinence des prestations fournies aux entreprises.

La nouvelle entité compte 3 500 clients, pour l'essentiel des TPE et des PME dans les métiers les plus variés, des secteurs marchand et non marchand.

Ce rapprochement a d'abord pour but d'offrir un meilleur service aux clients grâce à la mutualisation de services performants dans de nombreux domaines, tout en restant proche des entreprises grâce à un bon maillage géographique régional.

Les deux cabinets réunis ont en effet développé au fil des années un total de quinze sites dans six départements de Rhône-Alpes et de PACA: Vienne, Grenoble, Bourgoin-Jallieu, Le Péage de Roussillon, Beaupreire, Saint-Egrève, La Tour-du-Pin (Isère) ; Annonay, Davézieux (Ardèche) ; Rive de Gier (Loire) ; Saint-Rambert d'Albon, Montélimar (Drôme) ; Les Angles (Gard) ; Vaison-la-Romaine et Carpentras (Vaucluse).

Proche de ses clients, le cabinet MAGNATGALLO® possède également une dimension nationale et internationale, en étant membre de « Fidunion » qui rassemble des cabinets de taille significative, de 50 à 900 collaborateurs. Il s'agit d'un GIE (Groupement d'Intérêt Economique) permettant à l'échelon de l'Hexagone et de l'Europe la mise en commun de réflexions, d'outils, de méthodes et de compétences utiles à chacun de ses membres.

Le nouveau cabinet MAGNATGALLO® se caractérise par un « pôle social » important, rassemblant vingt-deux personnes sur différents sites. Il répond à toutes les fonctions GRH (Gestion des Ressources Humaines) sous-traitées par les entreprises : chaque mois MAGNATGALLO® effectue le traitement administratif de 6 000 bulletins de paie, assure la gestion administrative de personnels, accompagne et assiste des DRH (Directeurs des Ressources Humaines) dans leur activité quotidienne.

Cette spécialisation a amené la mise en place d'une veille sociale importante, apportant aux entreprises les informations sur les textes en vigueur les plus récents, dans un domaine, on le sait, en évolution réglementaire et juridique permanent.

Pourquoi un tel rapprochement ?

La profession du chiffre est en pleine ébullition. Dans un monde de plus en plus complexe, elle se retrouve face à des exigences et à des besoins toujours plus pointus exprimés par les entreprises. Certains cabinets délocalisent et sous-traitent une partie de leur travail à l'étranger, privilégiant ainsi l'attractivité de leurs tarifs à la qualité de leur travail.

MAGNATGALLO® a choisi une autre stratégie qui nécessite d'atteindre une taille critique pour élargir le champ des compétences proposées et en intégrer de nouvelles, de plus en plus pointues et forcément coûteuses.

Par essence, la profession du chiffre est attendue au niveau de la rigueur, mais aussi du professionnalisme qui exige une parfaite connaissance de l'environnement économique, juridique, fiscal et social des entreprises. Les professionnels qui cassent les prix le font forcément aux dépens des intérêts de leurs clients. A travers ce rapprochement, l'objectif de MAGNATGALLO® est d'assurer en toutes circonstances la maîtrise de la qualité des travaux rendus aux clients chefs d'entreprise et de leur présenter toute l'expertise dont ils ont besoin, pour leur permettre de se concentrer sur leur cœur de métier en toute confiance.

Ce rapprochement était rendu nécessaire pour pouvoir amortir le coût de développement des compétences indispensables pour répondre à ces besoins.

La croissance qui découlera du rapprochement des deux cabinets lui donne désormais les moyens d'acquérir et de développer toutes ces compétences et d'entraîner une dynamique.

Le développement de l'outil informatique figure parmi les priorités à mettre en œuvre.

Les TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) constituent un des maillons essentiels de la chaîne de valeurs de la profession comptable. Conscients de cette réalité et refusant de sous-traiter ce domaine stratégique, les deux cabinets avaient développé une stratégie proche basée sur la nécessité d'être autonomes et indépendants des sociétés de services informatiques.

Le cabinet MAGNAT avait mis en place son propre outil informatique baptisé « Majéris », le cabinet GEFIREX, avec Cexpert, avait fait de même. Chacun de ces systèmes recèle des spécificités différentes qui les rendent complémentaires. MAGNATGALLO® s'affranchit ainsi des SSII qui travaillent avec la profession comptable (cf Cegid).

Dans les deux cabinets, l'informatique constitue un outil collaboratif, véritable lien entre le client et le cabinet, facteur de sécurité et de continuité de service pour le client lorsque celui-ci l'utilise pour ses besoins internes. Il est aussi porteur de la rapidité et de la pertinence de l'information comptable et financière fournie au dirigeant d'entreprise, aux prises avec la nécessité de connaître rapidement ses données économiques pour asseoir avec justesse et en toute connaissance de cause sa prise de décision, dans un environnement économique dont la dangerosité potentielle n'est plus à démontrer en cette période de crise économique mondiale.

Les deux systèmes informatiques des deux cabinets vont d'abord collaborer ensemble -des passerelles seront instaurées dès 2010- pour ensuite converger d'ici quatre ans dans le but de constituer un outil unique, tirant le meilleur des synergies offertes.

Un portail d'accès au système est déjà proposé aux clients du cabinet comme point d'entrée pour le travail collaboratif à mettre en place.

Un rapprochement qui vise à élargir les compétences

-Accompagner les chefs d'entreprise- Le métier du chef d'entreprise est de prendre des décisions. Celui des collaborateurs de MAGNATGALLO® est de lui donner les informations dont il a besoin pour cela. Comme il a été indiqué ci-dessus, l'outil informatique est au cœur du processus permettant de fournir une information comptable et financière fiable, rapide et utile à la prise de décision : traiter l'information, mesurer les performances, anticiper les évolutions sont les activités permanentes sur lesquelles MAGNATGALLO® appuie son activité de Conseil. Tout ceci se fait dans un contexte de renforcement de la relation humaine entre chacun des collaborateurs, experts, ou spécialistes d'une part et les clients d'autre part. Tous ont pour mission de développer une écoute constructive, tournée vers la recherche des meilleures solutions aux problèmes qui se posent à l'entreprise.

-Création d'un pôle audit- Un des objectifs fixé par MAGNATGALLO® en matière de développement des compétences communes est la création d'un pôle audit qui n'existait pas jusqu'alors en tant que tel. Le rapprochement va permettre une méthodologie, une rationalisation de cette activité. Il s'agit de répondre aux contraintes accrues qui pèsent sur les professionnels dans le métier de l'audit légal, contraintes sans cesse revues à la hausse compte tenu de l'incertitude croissante de l'économie qui nécessite une garantie de sécurité toujours plus grande dans les comptes sociaux présentés par les entreprises.

-Renforcer les compétences métiers et sectorielles existantes : Le passage à près de 150 personnes permis par la rapprochement va permettre au cabinet MAGNATGALLO® de développer des équipes dédiées à certaines compétences métiers demandant des profils très spécifiques : tels que le monde associatif, le secteur médicosocial et les maisons de retraite qui, par exemple, sont tous deux régis par un corps de textes particulièrement contraignant. Il doit aussi permettre à la nouvelle entité, déjà fortement présente dans le monde agricole où les deux cabinets comptent à ce jour plus de cent cinquante dossiers, de renforcer encore sa pénétration dans ce secteur économique peu exploré par les confrères.

Accompagnant déjà de nombreux clients médecins, architectes et autres professionnels, le cabinet MAGNATGALLO® veut également se développer en direction des professions libérales.

Tous ces secteurs nécessitent des savoir-faire particuliers : l'expérience et l'expertise comptent beaucoup.

-Elargir la dimension du « Pôle social »-La gestion administrative des ressources humaines est sans cesse plus complexe malgré les efforts menés par nos gouvernants pour tenter vainement de les simplifier. Les entreprises, désireuses de mieux sécuriser ce sujet, sont de plus en plus nombreuses à confier leur gestion sociale en sous-traitance au cabinet MAGNATGALLO®, renonçant à investir autant de temps ou d'autres ressources qu'elles ont en effet intérêt à redéployer plus utilement vers la réalisation directe de leur chiffre d'affaires. Le rapprochement va permettre de renforcer le Pôle social du nouveau groupe. Répartis sur plusieurs sites, les gestionnaires de paie qui le composent sont de véritables spécialistes de cette matière, exigeant une mise à jour permanente des connaissances et une pratique quotidienne dans tous les métiers des clients.

Au delà du traitement administratif des données sociales, la présence du groupe MAGNATGALLO® dans le conseil social et le conseil en management de ressources humaines sera renforcé : assistance au recrutement, aux élections des délégués du personnel, établissement de contrats de travail, assistance en cas de licenciement et pour tous les événements liés à l'emploi de personnels, conseil en développement de la motivation des salariés, conseil en management, optimisation des modes de rémunération, etc.

Les hommes sont le levier essentiel de la réussite de l'entreprise. MAGNATGALLO® sera naturellement présent sur ce thème stratégique , avec le même souci d'efficacité que sur les autres sujets.



« Nous allons pouvoir partager les meilleurs pratiques des deux cabinets par le benchmarking interne, car nous avons la chance d'avoir d'excellents professionnels dans les deux équipes. »

Répondre aux évolutions de la profession du chiffre

-Des collaborateurs encore plus motivés. Pour susciter l'intérêt et la motivation des clients, il faut d'abord susciter l'intérêt et la motivation des collaborateurs. MAGNATGALLO® mise sur la qualité professionnelle des ses équipes pour fidéliser et satisfaire ses clients. Dans une profession du chiffre qui demande une rigueur et une mise à jour permanente, la qualité des collaborateurs est au cœur de la pérennité du cabinet.

Grâce à ce rapprochement, MAGNATGALLO® va pouvoir offrir à ses salariés des possibilités d'évolution professionnelle supérieures à celles prévalant dans les petits cabinets :

changements géographiques, spécialisations, changements d'orientation professionnelle... Il s'agit d'attirer les bons professionnels, de les faire progresser et de les garder. L'objectif est que chaque collaborateur renforce le talent qui le caractérise. Le cabinet l'aidera en cela dans une attitude « gagnant/gagnant » : Le collaborateur travaille avec plaisir et renforce encore son plaisir en renforçant sa compétence ; le cabinet tire profit de cette compétence et accroît sa compétence globale et sa réputation. Un cercle vertueux.

-Une formation accrue. Au service de cet objectif, le cabinet MAGNATGALLO® parie sur la formation permanente dont le budget sera renforcé.

Les nouvelles générations de chefs d'entreprise TPE ont souvent poursuivi des études supérieures. Les clients sont donc de mieux en mieux formés : ils doivent trouver en face d'eux des collaborateurs qui leur apportent une vraie valeur ajoutée. Le cabinet MAGNATGALLO® est convaincu que la fidélité de ses clients dépendra de sa capacité à présenter des intervenants qualifiés.

-Devenir plus visible. Dans une profession du chiffre encore émiettée, même si elle tend à se concentrer, adopter une certaine taille va rendre le nouveau cabinet plus visible, va améliorer sa capacité à attirer de nouveaux prospects et de nouveaux collaborateurs, et va lui permettre de fidéliser les entreprises clientes.

« Notre projet est d'abord un projet humain.

Le rapprochement juridique étant désormais réalisé, il s'agit maintenant de créer une vraie culture à partir de nos différences et de nos complémentarités. »

agence PremierCercle
3 rue Jacques de Molay
38 200 Vienne
agence1ercercle@orange.fr
port. 06 62 05 47 07

- 5 -